

Registre Transporteur

Informations générales				Chargement/Déchargement							
Ovins - Caprins - Cervidés				Ovins - Caprins - Cervidés							
Numéro Sanitel du transporteur	Numéro de plaque du moyen de transport	Esp.	Numéro Sanitel du négociant	Date	Heure de charg.	Numéro du troupeau de provenance	Numéro Sanitel lieu de chargement	Numéro Sanitel de la destination	Heure de décharg.	Numéro du certificat d'exportation	Numéro de boucle

Esp. (Espèces) :

Lieu de chargement :

Destination :

O : Ovins

- Troupeau

- Abattoir

C : Caprins

- Centre de rassemblement

- Troupeau

Cer : Cervidés

- Négociant

- Centre de rassemblement

- Négociant

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 22 avril 2002.

La Ministre de la Protection de la Consommation, de la Santé publique et de l'Environnement,

Mme M. AELVOET